

- 8** A la route, prendre le chemin en face. Sur la crête, de nombreux points de vue sur la campagne. Le chemin tourne à angle droit à gauche et rejoint la piste. Tourner à gauche, traverser la route et prendre le large chemin empierré jusqu'à la route.
- 9** La prendre à droite et juste avant le carrefour (croix), prendre à gauche un large chemin en herbe qui redescend. Arrivé au relais, reprendre, comme à l'aller, le cheminement de l'aller en tournant à droite. Remonter vers le village de Chez Mallet. Traverser le village et poursuivre sur la petite route qui descend (point de vue sur Saint-Victurnien)
- 10** Dans le virage à gauche, aller en face et descendre vers la Vienne, traverser la RD3 au niveau d'une scierie puis continuer en face.
- 11** A la RD32, aller en face pour retrouver le point de départ à la base de canoë ou bien, tourner à gauche, puis au carrefour de routes, aller à droite, retraverser la Vienne et retrouver à droite la place du chanoine Merlin.

La Vienne (en occitan limousin "Vinhana") est une rivière française traversant les départements de la Haute-Vienne et de la Vienne ainsi qu'une partie de la Creuse, de la Corrèze, de la Charente et de l'Indre-et-Loire. D'une longueur de 372 kilomètres, elle est l'un des principaux affluents de la Loire, avec l'Allier et le Cher, et le plus gros en termes de débit.

S'écoulant entre le plateau de Millevaches et la plaine de Touraine, elle a la particularité de traverser des paysages extrêmement diversifiés, comme la plupart des cours d'eau issus de l'ouest du Massif central. (Source Wikipédia)

Saint-Victurnien

Ses habitants sont appelés les Saint-Victurniauds.
Le village est le seul entre Saint-Junien et Aix-sur-Vienne à être établi sur les deux rives de la Vienne. (Source Wikipédia)



Bord de Vienne

En chemin :

- Les nombreux points de vue et panoramas ;
- Le bourg de Saint-Victurnien, son église classée ;
- La Vienne, la base canoë ;
- Les villages de Chez Mallet, la Marotte.

Ne pas jeter sur la voie publique



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme
Porte Océane du Limousin au 05 55 02 17 93
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



département
Haute-Vienne

Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

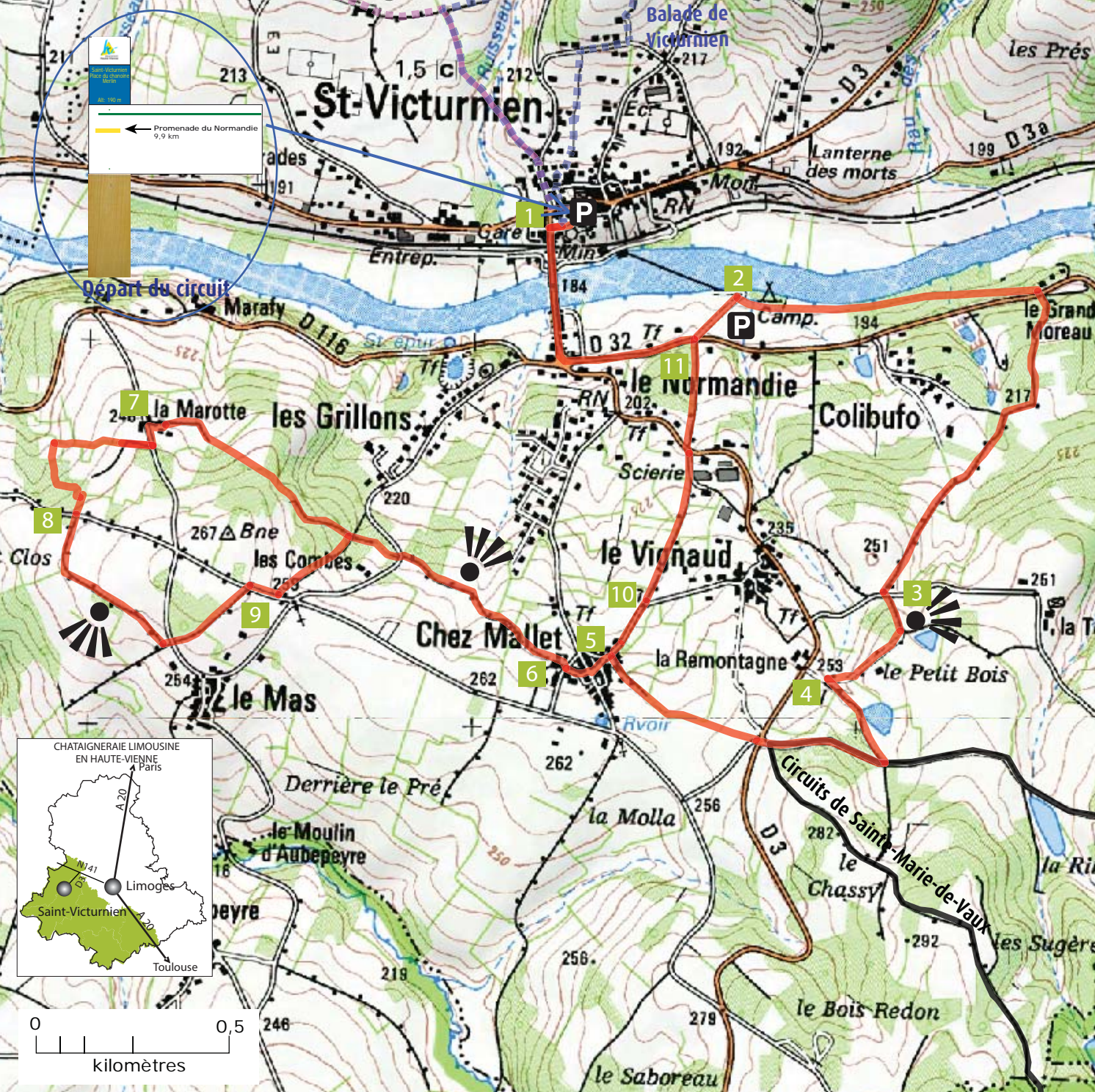
Crédit photos : Commune de Saint-Victurnien

SAINT-VICTURNIEN
Promenade du Normandie
2 h 30 - 9,9 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : à 30 minutes de Limoges. Prendre la RN141 en direction de Saint-Junien. Prendre la sortie n°65 et suivre la RD941. Traverser la Barre. Au Petit Loubier, tourner à gauche et suivre la RD3.

Départ : parking place du chanoine Merlin, à côté de l'église, ou à la base de canoë (RD32).

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 30	9,9 km	jaune	moyen	145 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques possibles				Mauvaise direction		

Itinéraire

- De la place, se diriger vers la Vienne, emprunter le pont et poursuivre. Au 1er croisement de routes, tourner à gauche. Longer la RD 32, puis tourner à gauche à la 2ème route indiquant la base de canoë kayak.
- Longer la Vienne rive gauche, s'engager dans le bois, le traverser puis remonter vers la route. La suivre à gauche puis prendre, juste avant le délaissé, le chemin à droite qui monte à travers bois. Suivre ce chemin qui traverse des prairies puis tourner à droite au coin du bois à gauche. Au croisement de chemins, aller à gauche sur celui qui remonte.
- A la route, aller légèrement à gauche puis emprunter le chemin en face qui remonte (beaux points de vue). Prendre à droite une large piste (bâtiments imposants de la Remontagne) et juste avant d'arriver à la route, tourner à gauche sur le chemin en herbe.
- Suivre ce chemin jusqu'à une petite route, la prendre à droite jusqu'au croisement de 5 routes. Laisser les routes et traverser pour prendre en face un chemin en herbe longeant une prairie.
- Arrivé au village de Chez Mallet (nombreux éléments de patrimoine bâti : puits, abreuvoirs,...), à la route, partir à gauche. Traverser la route principale et aller en face, puis, à l'angle d'un puits à droite, traverser la route et prendre en face le chemin qui longe une grange.
- Suivre ce chemin qui redescend, passer à côté d'un lavoir. Au croisement avec une route, prendre en face et suivre ce chemin en terre. Au carrefour de 4 chemins, prendre celui qui monte à droite de l'antenne. Continuer tout droit jusqu'au village de la Marotte.
- A la route, tourner à gauche puis suivre de suite à droite le chemin. Poursuivre sur ce chemin et prendre à gauche le cheminement qui contourne la prairie.